

[www.departements.fr](http://www.departements.fr)

## La vieillesse n'est pas une maladie

**Face à la crise que traversent les EPHAD, particulièrement accentuée depuis la COVID et le scandale ORPEA, il convient de repenser et réorganiser l'accompagnement de la dépendance.**

Départements de France a pris connaissance, par la presse, de l'aide apportée par l'État aux EPHAD. Tout en saluant qu'il ait été possible d'accroître ces financements mis en œuvre par l'État, les Départements regrettent que leurs ressources dédiées aux politiques du grand âge ne soient pas réévaluées à la même hauteur par le Gouvernement. Ils appellent par ailleurs, au-delà de mesures conjoncturelles utiles, à privilégier des solutions pérennes indispensables à ce secteur, face au défi sans précédent que connaît notre pays, compte tenu de sa démographie.

Le mur du vieillissement ne sera pas contourné par des mesures ponctuelles qui répondent, certes à l'inquiétude légitime des gestionnaires d'EPHAD publics et privés, mais qui ne sauraient constituer une véritable politique du grand âge que tous les gouvernements ont refusé de mettre en œuvre depuis 15 ans, celui-ci ne faisant pas exception."

*« La FHF est dans son rôle, mais on voit bien que tout n'est pas simplement qu'une question d'argent. C'est avant tout un problème de société et celui de l'apparition de plus en plus prégnante du risque de dépendance, à mesure du vieillissement de la population. C'est un risque et comme tous les risques, il faut envisager de l'assurer et il ne me paraît pas aberrant que chacun y contribue en fonction de ses moyens. »,* indique Olivier RICHEFOU, président de la Mayenne et président du Groupe de travail grand âge de DF. *« Les Départements n'interviennent sur le plan financier qu'au titre de l'aide sociale qui ne concerne que 15 à 20% des résidents en moyenne. Tous ceux qui ne peuvent assumer ces dépenses doivent bénéficier de la solidarité de tous, c'est une des missions essentielles des Départements. Cependant, un relèvement de ces forfaits ne règlera pas, à lui seul, la question d'autant que les Départements prennent également de plein fouet les conséquences de l'inflation, des accords du Ségur et de la revalorisation du point d'indice de la fonction publique sur leurs autres politiques, dont l'aide à domicile »,* a-t-il ajouté.

Rien n'est plus prévisible que la démographie et l'entrée dans le troisième âge des classes pleines du baby-boom nécessite de repenser totalement notre approche de la dépendance.

Nos concitoyens souhaitent majoritairement pouvoir vieillir là où ils ont choisi de vivre, encore faut-il se donner les moyens de les accompagner, en prenant soin de conserver et développer un écosystème qui permette aux professionnels de l'humain d'être présents sur l'ensemble du territoire.

Le maintien à domicile nécessite, en particulier, une lutte déterminée contre la désertification médicale et des politiques volontaristes en matière d'offre de soin. À ce titre, si la fusion des sections soins et dépendance des EPHAD, sous la tutelle des ARS, peut sembler une idée séduisante, la catastrophe sanitaire que nous connaissons aujourd'hui en matière hospitalière ne porte guère à l'optimisme sur l'avenir des EPHAD.

*« Lorsque la gestion des EPHAD reposera sur les seules ARS, nous allons adorer les déserts médicaux-sociaux », prévient ironiquement François SAUVADET, président de Départements de France. « Au nom de la rationalisation de l'offre de soin, les ARS ont fermé un nombre conséquent de structures hospitalières qui maillaient le territoire, en regroupant l'offre dans les grands centres urbains. Résultat, la désertification médicale s'est accélérée et les 50% de Français qui ne vivent pas dans les grands centres urbains doivent désormais faire des kilomètres pour se soigner, avant de ne plus pouvoir accéder aux hôpitaux, parce que leurs véhicules ne seront pas autorisés à pénétrer dans les Zones à Faibles Émissions. C'est la double et même la triple peine pour le monde rural », a-t-il conclu.*

Département de France appelle donc le Gouvernement à conduire un travail approfondi sur le grand âge et presse le Gouvernement d'entamer, avec les Départements, une réflexion sur l'accompagnement global de nos aînés.

*« Les EPHAD sont un maillon de la chaîne qu'il convient de repositionner dans un ensemble cohérent. Il n'y a pas d'un côté le domiciliaire et de l'autre l'établissement. Cette philosophie revient à faire de l'EPHAD l'aboutissement du parcours, ce qu'il peut être parfois, mais qu'il n'est pas systématiquement. Il faut repenser les cheminements de vies, en fonction des besoins des Français et ne pas considérer la vieillesse comme une maladie », a conclu François SAUVADET.*